



Ensemble face aux changements climatiques

Plan climat - Rapport de démarche de
participation citoyenne



Novembre 2025



Rapport présenté à la MRC de Rimouski-Neigette

Service de l'aménagement du territoire

Taylor Olsen, Directeur du service de l'aménagement du territoire
Rachel Dubé, conseillère en développement durable, responsable du Plan climat

Par l'équipe de Votepour.ca

Jeanne Wurmser, chargée de projet en action climatique
Gabrielle Joyal, agente de participation citoyenne en action climatique
Bastien Beauchesne, conseiller en analyse et méthodes
Marikim Drolet, conseillère aux partenariats et communications
Marc Jeannotte, directeur général

Votepour.ca est un OBNL qui réalise des activités de sensibilisation, de consultation et de participation citoyenne pour des municipalités, des organisations publiques et locales, des groupes citoyens ainsi que des entreprises, dans le but de mieux orienter le développement de projets locaux et d'en favoriser l'acceptabilité sociale.

VOTEPOUR.CA

info@votepour.ca

1-888-290-8683

Sommaire

| | |
|---|----|
| 01 Présentation de la démarche participative | 4 |
| Mise en contexte | |
| Déroulement et description des activités de consultation | |
| Qu'est ce que le projet UrbiGES? | |
| 02 Présentation des résultats des ateliers avec les organisations | 9 |
| Faits saillants | |
| Mesures | |
| 03 Présentation des résultats des ateliers avec les citoyens | 25 |
| Profil des participant·es | |
| Faits saillants | |
| Mesures | |
| 04 Méthodes de la démarche participative | 34 |

01

Présentation de
la démarche
participative



Mise en contexte

Dans le cadre du projet UrbiGES, Votepour.ca accompagne la MRC de Rimouski-Neigette dans la consultation publique de son Plan climat.

La démarche participative repose sur deux volets complémentaires :

- Un questionnaire citoyen en ligne mené à l'hiver 2024, qui a permis de recueillir près de 600 réponses;
- Une série d'ateliers participatifs organisés en juin 2025 avec les citoyen·nes et les organisations locales.

Cette double approche vise à associer l'ensemble du territoire à la co-construction du Plan climat.

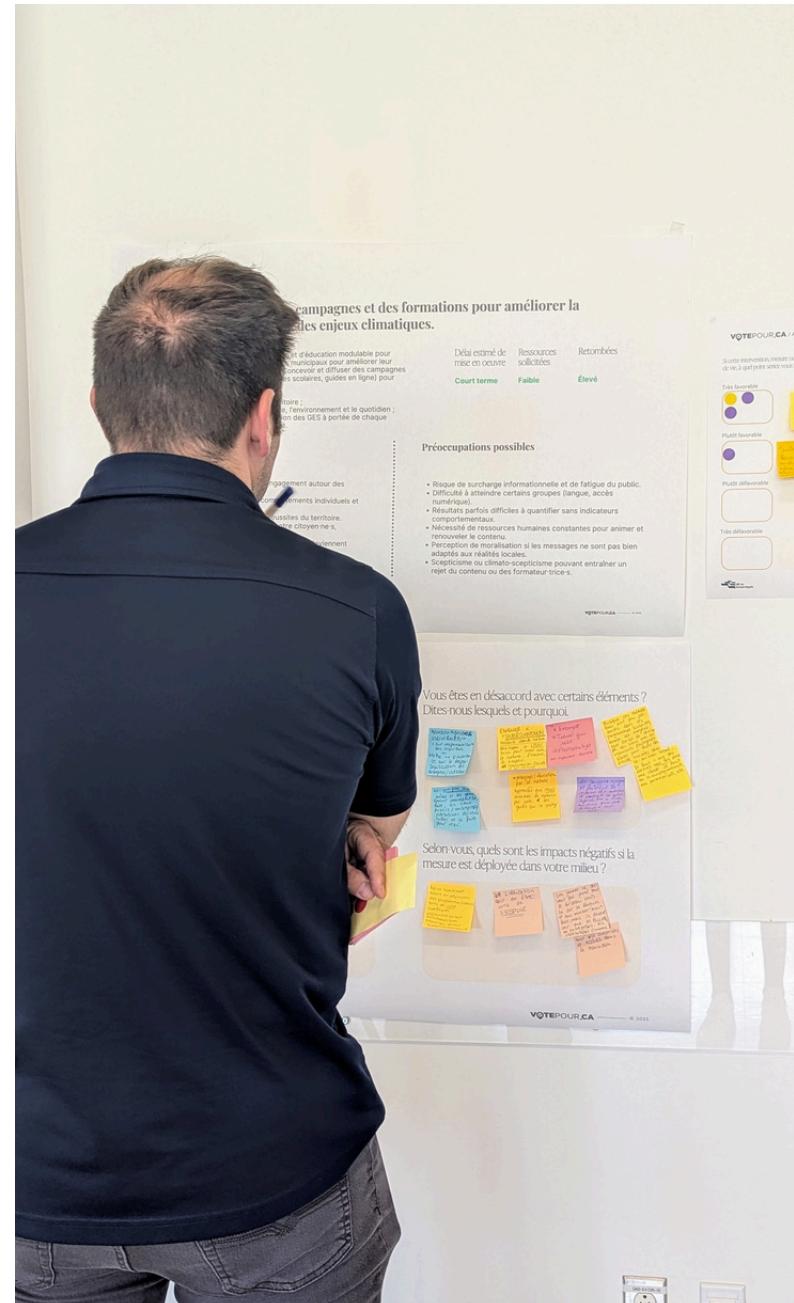


Faits saillants de la consultation citoyenne en ligne

La consultation citoyenne, réalisée entre novembre 2024 et janvier 2025, a permis de recueillir les perceptions, les comportements et les attentes de la population face aux changements climatiques. Près de 600 personnes issues de toutes les municipalités ont répondu au questionnaire en ligne.

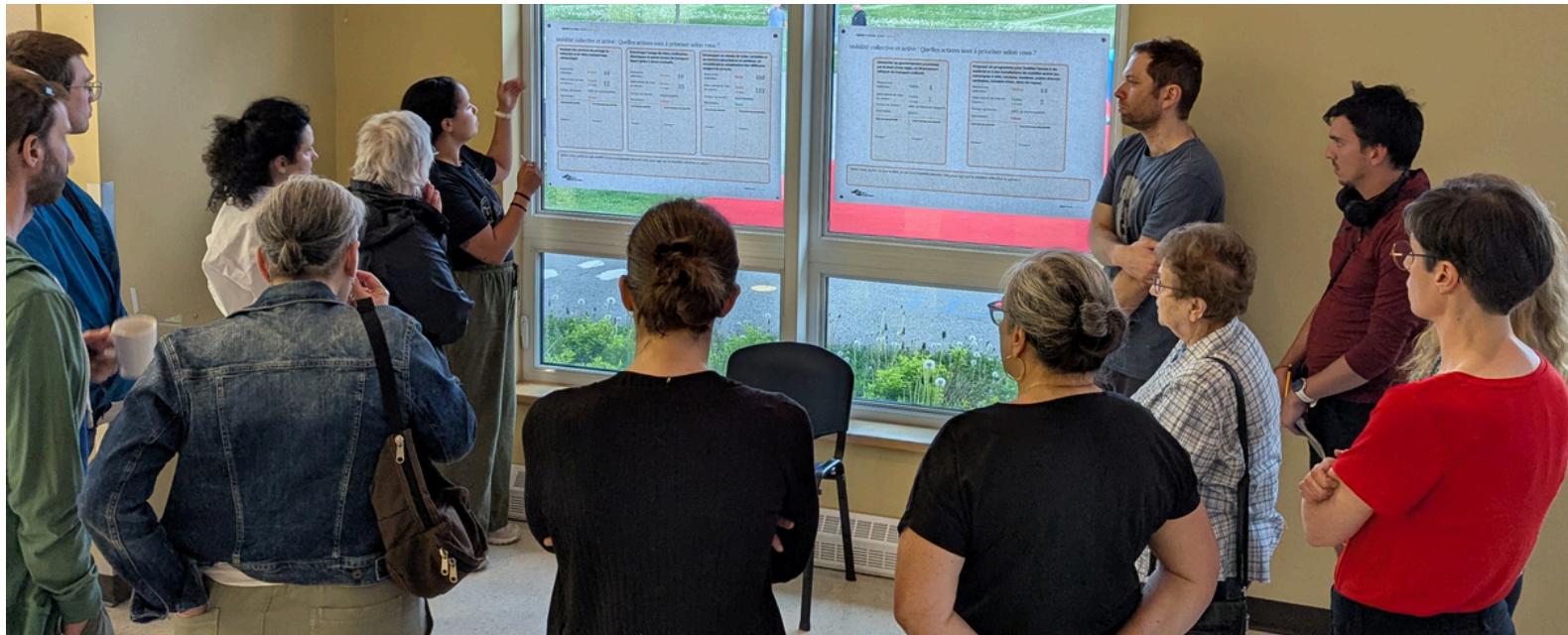
Ce que la population a exprimé :

- 94 % jugent qu'il y a urgence d'agir au Québec et demandent une réduction rapide des émissions de GES.
- Grande importance accordée à la protection des populations vulnérables.
- Une population déjà engagée :
 - 90 % réduisent leurs déchets;
 - 81 % privilégient les produits locaux;
 - 75 % consomment moins de viande.
- Besoins exprimés pour aller plus loin :
 - Infrastructures adaptées (transport collectif, collecte, mobilité active);
 - Campagnes de sensibilisation et outils pratiques;
 - Soutien financier pour encourager les choix écoresponsables.



Déroulement et description des ateliers participatifs

- Cinq ateliers participatifs ont été organisés les **3, 4 et 5 juin 2025**, répartis sur différents secteurs du territoire :
- **Secteur sud** : pour les résidents de Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Esprit-Saint et La Trinité-des-Monts;
- **Secteur ouest** : pour les résidents du Bic, de Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière;
- **Secteur centre-est** pour les quartiers du centre et de l'Est de Rimouski, de Saint-Anaclet-de-Lessard.



Déroulement et description des ateliers participatifs

Les ateliers auprès des organisations avaient pour objectif de mettre en jeu des idées de mesures collectives identifiées par la MRC et ses partenaires, afin d'en évaluer la pertinence, la faisabilité et les conditions d'acceptabilité sociale. Les participant·es étaient invité·es à réagir à ces propositions pour bonifier et ajouter des pistes d'action, soulever d'éventuels risques de maladaptation et formuler des recommandations ancrées dans la réalité du territoire.

Les ateliers auprès des citoyens visaient à faire émerger les priorités d'action. L'animation proposait un parcours à travers des affiches thématiques, où les participant·es étaient invité·es à réagir à des idées d'actions individuelles et collectives, ainsi qu'à proposer d'autres mesures.

Ces ateliers ont permis de recueillir une grande diversité de points de vue, tout en offrant aux personnes participantes un rôle actif dans la co-construction du Plan climat.

Ces consultations constituent une étape clé pour orienter la suite de la planification selon les réalités et les aspirations du territoire.



02

Présentation
des résultats
des ateliers
organisations



Faits saillants des ateliers avec les organisations

Les organisations ont exprimé un **large soutien** aux mesures climatiques, surtout celles liées à **la mobilité active, la sensibilisation, l'adaptation sociale et la protection des milieux naturels.**

Elles appellent à des **actions ancrées localement, équitables et concertées**, avec des incitats concrets et une meilleure coordination institutionnelle.

Des inquiétudes ressortent sur la charge laissée aux individus et sur certaines mesures perçues comme trop techniques ou déconnectées des réalités terrain.

Cette section présente la **perception générale des organisations quant à la mise en œuvre des différentes idées de mesures proposées.**

Elle permet d'identifier les actions jugées les plus consensuelles, ainsi que celles qui soulèvent davantage de réserves ou d'interrogations.



Mesure 1

Renforcer l'autonomie alimentaire en mobilisant les acteurs locaux grâce à une stratégie locale et le développement de communautés nourricières.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

Le fort appui à cette mesure repose sur la reconnaissance de l'importance de mobiliser les citoyen·nes autour de l'alimentation locale, notamment les jeunes.

Plusieurs commentaires soulignent toutefois l'importance de **consolider et d'arrimer les démarches déjà existantes** avant d'en développer de nouvelles, et de les **co-construire avec les actrices et acteurs du milieu**. Cette perspective vise à respecter la réalité des producteurs agricoles et à soutenir des projets issus du territoire, bien encadrés, sans imposer de charge bénévole supplémentaire.

L'accès équitable à la production locale pour les populations défavorisées est aussi soulevé comme un enjeu clé.

Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée pertinente pour améliorer la sécurité alimentaire

Équité

Acceptée, si elle profite aussi aux populations vulnérables et aux zones rurales.

Clarté

Bien comprise, surtout si illustrée avec des exemples concrets de projets locaux.

À noter que certains commentaires exprimés pendant l'atelier peuvent avoir été influencés par le fait que les affiches ne présentaient pas la liste complète des initiatives déjà portées par la MRC et ses partenaires.



Mesure 2

Soutenir les agriculteurs pour adopter des pratiques durables et résilientes, grâce aux aides financières, formations et du soutien technique.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure reçoit un fort appui, avec plusieurs commentaires appelant même à aller au-delà de l'accompagnement, vers une incitation active à adopter des pratiques agricoles durables et locales. Les répondant·es soulignent l'importance de **revaloriser les métiers agricoles, de recréer le lien entre producteurs et citoyen·nes, et de reconnaître la valeur nourricière du territoire**. L'enjeu n'est pas tant la résistance au changement, mais la nécessité d'un **soutien clair, stable et équitable**, incluant services-conseils, appui financier et reconnaissance sociale.

Il est aussi essentiel de **travailler en collaboration**, sans culpabiliser les producteurs, en les considérant comme partie prenante centrale de la transition.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Aide concrètement les agriculteurs à mieux s'adapter aux aléas climatiques et à assurer la sécurité alimentaire locale.

Équité

Équitable, si le soutien est accessible aux petites exploitations également.

Clarté

Globalement claire, surtout si les bénéfices sont explicités.

Mesure 3

Encourager la construction de logements plus compacts et variés tout en favorisant la proximité des commerces.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

Le soutien à cette mesure repose sur l'idée qu'une meilleure utilisation du bâti existant nécessite une **planification à long terme**, appuyée par une volonté politique claire. Les commentaires insistent sur l'importance d'**éviter la dégradation du bâti existant, de réutiliser les bâtiments, et de préserver le caractère architectural** pour favoriser une densification qui respecte les milieux de vie. Pour y arriver, plusieurs participant·es soulignent que les règles d'urbanisme doivent évoluer. Cela nécessite une approche cohérente qui tienne compte à la fois du patrimoine, de la qualité de vie des milieux et de l'action climatique.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée efficace pour mieux densifier et limiter l'étalement urbain.

Équité

Considérée équitable si la densification respecte les milieux de vie et n'exclut pas certains groupes.

Clarté

Globalement comprise, mais besoin d'expliquer les bénéfices concrets pour les citoyen·nes.

Mesure 4

Encourager le développement et le déploiement d'énergies renouvelables locales (ex. réseaux de chaleur, éolien, solaire).

Soutien modéré

Comment s'explique le niveau d'appui?

L'appui à cette mesure est conditionnel à une planification rigoureuse, territoriale et à long terme. Les répondant·es appellent à sortir des énergies fossiles, mais insistent sur la priorité à la réduction de la consommation (sobriété) et à l'efficacité énergétique, avant tout déploiement technologique. **L'adhésion dépend de la cohérence avec les réalités locales** : certaines technologies, comme les panneaux solaires ou la biomasse résidentielle, sont vues comme porteuses si elles sont intégrées à l'échelle des habitations.

Par contre, des craintes émergent autour de projets mal planifiés (ex. parcs éoliens), qui pourraient compromettre les milieux naturels ou manquer d'ancrage collectif. La réglementation municipale est identifiée comme un levier clé à activer.

Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée efficace si intégrée localement et couplée à la réduction de la consommation.

Équité

Préoccupations sur les inégalités territoriales.

Clarté

Partielle, dépend du niveau de connaissance.



Mesure 5

Soutenir les initiatives d'économie circulaire : aider les producteurs à mieux organiser leurs activités, choisir des fournisseurs responsables, concevoir des produits durables et recycler ou réutiliser leurs résidus.

Soutien modéré

Comment s'explique le niveau d'appui?

Cette mesure permet de **créer des retombées économiques locales tout en réduisant les émissions de GES**. Les participant·es soulignent qu'il existe déjà des initiatives concrètes sur le terrain, mais qu'elles ont **besoin de plus de soutien et de reconnaissance**. Pour que ça fonctionne, tout le monde doit s'impliquer à long terme : entreprises, élu·es, organismes, etc.

Plusieurs insistent sur l'importance de sortir du modèle où tout est jetable, **en rompant avec l'obsolescence programmée** et en misant sur l'innovation, l'autonomie des territoires et une meilleure information pour la population et les commerces. L'**économie circulaire** est vue non seulement comme une solution environnementale, mais aussi comme un moteur de résilience locale.

Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée très efficace pour l'environnement et l'économie locale.

Équité

Bénéfices potentiels pour tous et toutes, si les retombées locales sont partagées.

Clarté

Pas toujours intuitive.



Mesure 6

Mettre en place des bibliothèques d'objets et systèmes d'échange de quartier pour emprunter au lieu d'acheter.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure reçoit un bon accueil, particulièrement **en milieu rural**, où les lieux existants comme les bibliothèques jouent déjà un rôle central dans le partage. À Rimouski, le message est clair : il faut **soutenir et consolider les initiatives déjà en place**, plutôt que multiplier les nouveaux projets.

Selon les répondant·es, la mutualisation devrait aussi s'étendre à des outils ou équipements plus lourds (remorques, équipements de jardinage motorisés, outils de construction, etc.), en tenant compte des réalités pratiques du territoire.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée utile pour créer du lien et réduire les coûts d'équipement.

Équité

Perçue comme accessible à tous et toutes, si bien organisée.

Clarté

Idée simple et parlante, facile à comprendre.

Mesure 7

Encourager l'usage de vélos, trottinettes électriques et autres modes de transport légers grâce à divers incitatifs.

Soutien modéré

Comment s'explique le niveau d'appui?

Le soutien modéré à cette mesure s'explique par un **enthousiasme pour la diversification des options de transport actif**, mais aussi par des **préoccupations concrètes sur la sécurité, la cohabitation et l'accessibilité**. Si la mesure permet de découvrir d'autres modes abordables et facilite l'intermodalité, elle soulève aussi des enjeux liés à la vitesse, au manque d'infrastructures adaptées, aux risques d'accidents et à son adaptation limitée aux réalités rurales.

De plus, certaines personnes craignent qu'elle bénéficie surtout à ceux et celles qui ont déjà les moyens, à moins de **prévoir des balises et des mesures d'équité**.

Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Efficace dans les milieux où les infrastructures existent.

Équité

Perçue comme peu équitable en contexte rural.

Clarté

Compréhensible, mais nécessite d'expliquer les conditions de succès.



Mesure 8

Soutenir des services de partage de véhicules et de vélos (autopartage, vélopartage).

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure est bien reçue pour ses **nombreux co-bénéfices** : réduction des GES, amélioration de la santé, économies pour les ménages, et cohésion sociale. Le partage réduit le besoin de possession individuelle, rendant le vélo plus accessible. Toutefois, **son applicabilité en milieu rural est limitée**, en raison des distances, du manque d'infrastructures sécuritaires et de la cohabitation parfois difficile avec d'autres usages routiers (ex. véhicules agricoles ou utilitaires).

Les répondant·es insistent sur le **besoin de solutions complémentaires** pour encourager l'adoption et sur l'importance d'intégrer la mesure aux plateformes existantes (ex. Embarque BSL), plutôt que de créer des projets parallèles.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Oui, avec intégration aux réalités locales.

Équité

Dépend de la disponibilité géographique.

Clarté

Pas toujours intuitive en milieu rural.

Mesure 9

Mettre en place des mesures de verdissement et créer des espaces verts favorables à la biodiversité.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure reçoit un très fort appui pour ses bénéfices environnementaux et sociaux. Le verdissement est vu comme une **solution structurante** qui améliore la santé physique et mentale, favorise la mobilité active, agit contre les îlots de chaleur et renforce la cohésion sociale. Les participant·es insistent sur l'importance de **faire avec les citoyen·nes et les institutions locales** (écoles, garderies, commerces), plutôt que d'imposer d'en haut. L'idée de créer des espaces verts accessibles à proximité des habitations est largement soutenue.

Les participant·es recommandent aussi d'utiliser les terrains municipaux pour favoriser la biodiversité, tout en encadrant les initiatives par une **réglementation adaptée**, y compris sur les terrains privés. Des préoccupations portent sur l'entretien des aménagements et la concurrence avec le développement immobilier.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée bénéfique pour l'environnement, la santé et la qualité de vie.

Équité

Soutenue si tous les quartiers, y compris les moins favorisés, en profitent.

Clarté

Message clair.

Mesure 10

Protection des milieux naturels, en cohérence avec la cible gouvernementale de 30% de conservation et de protection.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure est perçue très positivement, surtout lorsqu'elle est intégrée à une planification claire, concertée et évolutive. **Une cartographie à jour, une concertation avec les acteurs locaux et une prise en compte des savoirs autochtones sont jugées essentielles** pour préserver les milieux naturels tout en maintenant leur accessibilité. Les milieux naturels sont **vus comme de véritables infrastructures de protection** (contre les aléas climatiques, pour la santé mentale et physique, pour la cohésion sociale, etc.).

Le fait que les milieux naturels soient reliés entre eux et la protection à long terme sont des conditions de succès.

Toutefois, certaines tensions sont relevées, notamment le risque que les milieux naturels à protéger entrent en compétition avec des projets de **développement urbain** (logements, commerces, routes). Cela souligne l'importance d'un arbitrage transparent et équitable.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Oui, si bien planifiée et concertée.

Équité

Oui, si la protection et l'accès sont inclusifs.

Clarté

Oui, surtout avec des cartes et des outils visuels.

Mesure 11

Améliorer la résilience de la population face aux vagues de chaleur (ex. plantation d'arbres, lieux de fraîcheurs, soutien aux personnes vulnérables).

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La mesure reçoit un fort appui, car elle met les personnes au centre de l'adaptation aux changements climatiques. Les participant·es soulignent l'importance de protéger les personnes à risque et valorisent des actions concrètes et accessibles comme **les refuges communautaires, les lieux de fraîcheur, la plantation d'arbres ou encore la création de groupes d'entraide**. Ils et elles recommandent d'intégrer ces mesures dans la planification urbaine et de mieux les coordonner avec les services de santé publique.

Cependant, des inquiétudes sont soulevées sur un **manque de sensibilisation et de cohérence dans la planification actuelle**. Certain·es craignent aussi que ces efforts ne profitent qu'aux quartiers les mieux desservis, si l'équité territoriale n'est pas assurée.

Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Oui, si intégrée aux politiques locales.

Équité

Oui, si les personnes plus vulnérables sont priorisées.

Clarté

Pas claire sans le soutien institutionnel.

Plusieurs contributions rappellent aussi que la résilience aux vagues de chaleur passe par la **préservation de l'eau et des milieux naturels** : limiter le ruissellement, maintenir la qualité des lacs et cours d'eau et protéger les espaces verts.



Mesure 12

Planifier l'adaptation de certaines infrastructures et bâtiments vulnérables face à l'érosion et à la montée des eaux.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

L'appui fort à cette mesure s'explique par la reconnaissance d'un besoin réel d'anticipation face aux risques côtiers. Les participant·es soulignent toutefois que ces efforts doivent **s'appuyer sur des connaissances solides et une expertise locale en développement** pour éviter de mettre en place des solutions mal adaptées aux réalités du terrain. **La sensibilisation des élus·es** est aussi jugée cruciale pour que cette planification devienne une priorité politique concrète.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Jugée très pertinente pour éviter les dommages liés aux aléas côtiers.

Équité

Acceptée si les solutions tiennent compte des réalités locales.

Clarté

Peut paraître floue sans expertise locale.

Mesure 13

Développer des campagnes et des formations pour améliorer la compréhension des enjeux climatiques.

Soutien fort

Comment s'explique le niveau d'appui?

La sensibilisation est perçue comme **centrale et transversale** pour faire évoluer les comportements, renforcer l'action collective et reconnecter les citoyen·nes à leur territoire et au vivant. Elle doit être **incarnée, concrète, non culpabilisante** et bien arrimée aux autres leviers (incitatifs, réglementation, infrastructures). Il est essentiel de **viser tous les publics** – jeunes, élu·es, entreprises, institutions –, en tenant compte de leurs réalités.

Pour éviter l'écoanxiété ou le sentiment d'impuissance, l'éducation doit **transmettre un sentiment d'espoir, de capacité d'agir et de responsabilité partagée** entre toutes les parties prenantes d'une société. Sans concertation locale ni appui institutionnel fort, ces efforts risquent de rester superficiels ou d'être rejetés.

Perceptions qui influencent le soutien



Utilité

Considérée comme importante pour informer et mobiliser la population.

Équité

Oui, si la charge n'est pas laissée aux individus.

Clarté

Idée simple à comprendre si la communication est claire et adaptée.

Mesure 14

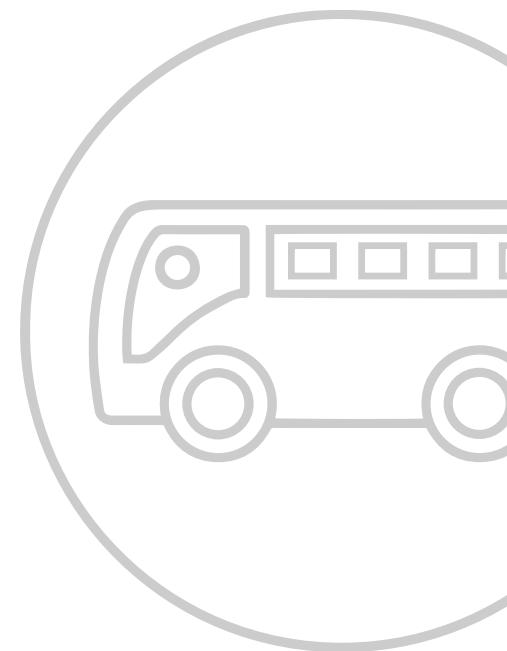
Mettre en place des mesures écofiscales (ex. taxe sur les surfaces minéralisées, tarification de l'utilisation de l'eau potable, redevance sur le transport collectif, fonds d'adaptation municipal).

Soutien modéré

Comment s'explique le niveau d'appui?

Le soutien plus partagé envers cette mesure reflète une **tension entre ses bénéfices perçus** — comme la sensibilisation à la consommation d'eau et le soutien à des ambitions climatiques claires — **et des inquiétudes d'iniquité.**

Certain·es craignent que la mesure soit portée par des milieux plus favorisés et qu'elle ne tienne pas compte des réalités de ceux qui ont moins de moyens, ce qui freine son acceptabilité sociale.



Perceptions qui influencent le soutien

Utilité

Vue comme un levier efficace, mais nécessite un accompagnement et de la communication.

Équité

Non, perçue comme ciblant injustement certains groupes.

Clarté

Non, demande beaucoup de clarification.

03

Présentation des résultats des ateliers citoyens

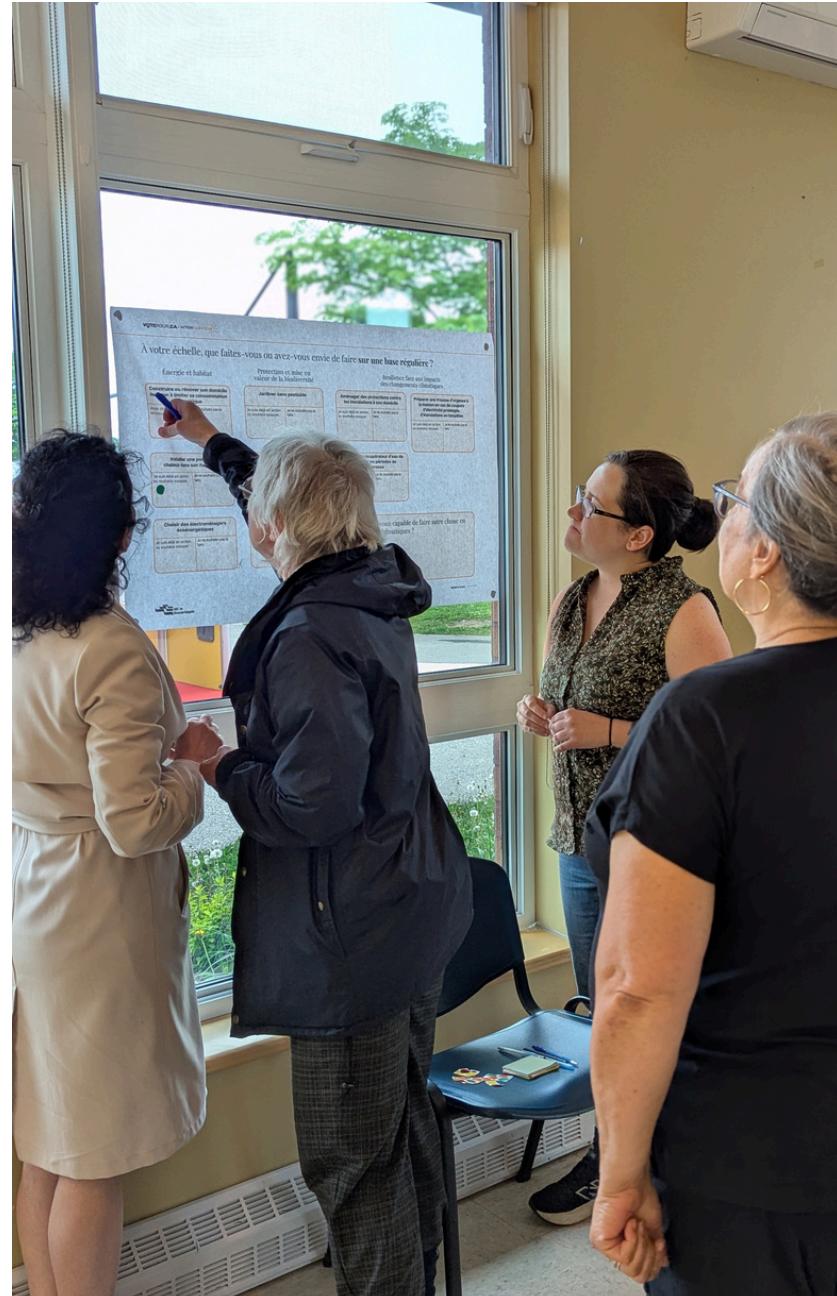


Profil des participant·es

Les ateliers ont réuni **33 citoyen·nes** provenant de différents secteurs de la MRC (secteur sud, ouest et centre-est). Ces personnes représentaient une diversité d'âges, de milieux de vie (urbains/ruraux, propriétaires, locataires) et de niveaux d'engagement.

Cette diversité a enrichi les échanges et a permis de faire émerger des **propositions ancrées dans la vie quotidienne**. Plusieurs participant·es ont cependant exprimé leur déception face à la faible participation citoyenne aux ateliers de consultation.

Par ailleurs, si l'ensemble des ateliers publics ont rassemblé des citoyen·nes et des représentant·es d'organisations, les élu·es municipaux ont été consultés séparément par la MRC dans un processus distinct, afin de mettre en valeur le rôle et l'expertise de chacun. Plusieurs participant·es ont néanmoins exprimé le souhait que de futures consultations réunissent également des élu·es municipaux aux côtés des citoyen·nes, afin de **favoriser une appropriation plus collective et politique des enjeux climatiques**.



Faits saillants des ateliers avec les citoyen·nes

Les ateliers citoyens ont révélé un **fort engagement** envers la transition écologique, tant à l'échelle individuelle que collective. Les gestes et mesures liés au **covoiturage** et à l'**efficacité énergétique** ont suscité un large soutien, notamment pour les ateliers du secteur sud et ouest. Concernant le secteur centre-est, les enjeux liés au **transport collectif** et à la **gestion de l'eau** ont été particulièrement mis en avant.

Certaines actions individuelles, comme le vélo ou l'autobus pour se rendre au travail, ont suscité moins d'adhésion en raison d'infrastructures inadéquates ou d'un manque d'accessibilité.

Les participant·es ont exprimé un besoin clair d'accompagnement, qu'il soit collectif, réglementaire ou financier, pour que les actions envisagées puissent réellement se traduire dans leur quotidien.

Sur le plan collectif, les actions les plus soutenues concernent le financement du transport collectif et la mobilité active, la protection des milieux naturels, l'adaptation aux vagues de chaleur et le soutien à l'agriculture durable. Les propositions des participant·es insistent sur la nécessité d'une approche cohérente, ancrée dans le territoire et portée conjointement par les citoyen·nes et les institutions locales.



Les mesures individuelles les plus soutenues

Les ateliers citoyens ont permis de faire ressortir plusieurs gestes individuels que les participant·es souhaitent adopter ou mettent déjà en pratique.

Pour le **secteur sud**, l'action « **Acheter des produits locaux et de saison** » a suscité un fort intérêt, associée à une volonté affirmée d'augmenter l'autonomie alimentaire du territoire. L'action « **Faire du covoiturage ou pratiquer l'autopartage** » a également été bien reçue, accompagnée de réflexions sur la nécessité de réduire la dépendance à l'automobile et de prioriser le transport collectif.

Dans le **secteur ouest**, les participant·es ont manifesté un intérêt pour les mêmes gestes que pour le **secteur sud**, en y ajoutant des actions comme : « **Construire ou rénover son domicile pour réduire sa consommation énergétique** » et « **Préparer une trousse d'urgence en cas de coupure d'électricité, d'inondation ou de tempête** ». Les échanges ont mis en évidence plusieurs freins, notamment le statut de locataire, les coûts élevés et le manque d'accès à l'information. Des propositions concrètes ont émergées, incluant un meilleur encadrement réglementaire, un soutien ciblé aux locataires et le renforcement des réseaux d'entraide locaux.

Pour le **secteur centre-est**, les actions les plus soutenues sont « **Construire ou rénover son domicile de façon à limiter sa consommation énergétique** » et « **Installer un récupérateur d'eau de pluie pour les périodes de sécheresse** ». Les participant·es ont exprimé une réelle volonté d'agir, tout en soulignant plusieurs défis : les responsabilités entre propriétaires et locataires, les coûts d'installation, ou encore la fiabilité des équipements.

Ces échanges montrent que ces gestes sont perçus comme pertinents, mais qu'un meilleur accompagnement est nécessaire pour les rendre accessibles à tous.

La liste des mesures individuelles se trouvent dans la section Méthodes du présent document.

Les mesures individuelles les moins soutenues

Peu d'actions individuelles ont reçu des votes indiquant un refus de les essayer, ce qui témoigne d'une ouverture générale à la mise en œuvre de divers gestes en faveur de la transition écologique. Certaines actions ont toutefois suscité plus de réticence en raison de contraintes concrètes.

Pour le **secteur sud**, des actions comme « **Prendre le vélo pour se rendre au travail** », « **Prendre l'autobus pour se rendre au travail** » et « **Choisir des électroménagers écoénergétiques** » ont été moins soutenues. Bien qu'un intérêt ait été exprimé, les participant·es ont souligné le manque d'infrastructures cyclables, l'inaccessibilité du transport collectif et les défis liés au remplacement des électroménagers, préférant généralement les conserver jusqu'à leur fin de vie. L'action « **Acheter moins de viande mais de meilleure qualité** » a également soulevé des préoccupations liées au coût élevé et au manque d'options accessibles localement.

Dans le **secteur ouest**, l'action « **Réduire la tonte de la pelouse et laisser des zones naturelles** » a suscité une forte réaction et est perçue comme facilement réalisable uniquement avec le soutien des règlements municipaux adaptés.

D'autres gestes comme « **Installer une pompe à chaleur** », « **Planter des arbres ou arbustes d'espèces locales** » ou « **S'inscrire à des paniers de légumes** » ont été perçus comme positifs, mais parfois limités par des considérations financières ou pratiques.

Pour le **secteur centre-est**, l'action « **Aménager des protections contre les inondations à son domicile** » a été perçue comme difficilement applicable de manière individuelle. Les participant·es ont souligné qu'il s'agit d'un enjeu collectif, qui devrait faire l'objet d'une planification à l'échelle municipale ou régionale. Ce type de commentaire met en lumière les limites de certaines mesures individuelles, lorsque les solutions à envisager relèvent d'une coordination plus large et d'un soutien institutionnel.

Les mesures collectives ressorties comme prioritaires

Parmi l'ensemble des mesures collectives proposées, certaines se sont nettement démarquées par leur niveau de soutien. L'action ayant reçu le plus d'appuis est celle visant à **demander au gouvernement provincial, par le biais d'une régie, un financement adéquat du transport collectif.** Elle a été fortement priorisée dans tous les secteurs, avec un appui particulièrement marqué pour le secteur centre-est, où la population exprime un besoin clair d'amélioration et de structuration du réseau de transport.

En deuxième position, **la protection des milieux naturels, en cohérence avec la cible gouvernementale de 30 % de conservation,** a suscité un fort consensus. Les participant·es ont souligné l'importance d'agir pour protéger les milieux humides, les forêts urbaines, les cours d'eau, les côtes et autres écosystèmes sensibles du territoire.

D'autres mesures ont été jugées prioritaires en recevant le même nombre de votes, notamment : **le développement d'un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et continu, le soutien à l'agriculture durable, la densification douce et diversifiée du logement, l'adaptation aux vagues de chaleur et la résilience face aux sécheresses ainsi que la mise en place de mesures écofiscales.**

Ce regroupement de priorités reflète à la fois un désir d'agir concrètement sur le cadre de vie, de soutenir les populations vulnérables et d'outiller les municipalités pour faire face aux effets des changements climatiques.

Bien que les résultats aient été relativement uniformes entre les secteurs sud et ouest, le soutien marqué au transport collectif dans le secteur centre-est reflète la participation plus nombreuse et le contexte urbain des répondant·es. Cela confirme que **le transport collectif constitue une priorité importante pour le territoire**, même si son expression est moins visible dans les milieux ruraux où d'autres enjeux de mobilité et d'accessibilité sont davantage mis de l'avant.

La liste des mesures collectives se trouvent dans la section Méthodes du présent document.

Les mesures collectives ressorties comme non prioritaires

La section portant sur les actions collectives jugées moins prioritaires a reçu peu de votes, ce qui témoigne d'une volonté des participant·es de concentrer leurs choix sur les actions qu'ils et elles considèrent les plus urgentes ou les plus structurantes. Deux mesures ressortent néanmoins.

L'action « **Encourager le développement et le déploiement d'énergies renouvelables locales (biomasse forestière, réseaux de chaleur, parcs éoliens, panneaux solaires)** » a été souligné, mais accompagnée de nombreuses réserves. Les participant·es ont exprimé leur inquiétude face à une approche jugée trop favorable aux promoteurs privés, avec peu d'incitatifs pour les citoyen·nes et les agriculteurs. Plusieurs commentaires appelaient à mettre d'abord l'accent sur la réduction de la consommation et sur une transition énergétique plus sobre et collective.

L'action « **Installer plus de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques** » a également suscité un débat. Si elle est jugée pertinente dans certains contextes, plusieurs participant·es ont souligné que la recharge à domicile répond déjà à la majorité des besoins.

D'autres ont exprimé une inquiétude face à une vision centrée sur l'automobile électrique, appelant à sortir du « royaume de l'auto » et à repenser les lieux de recharge en lien avec des pôles de mobilité plus durables et conviviaux.

Ces réactions traduisent une prise de recul face à certaines solutions technologiques perçues comme trop individualisées ou sectorielles et **un appel à des transformations systémiques, collectives et guidées par les principes de sobriété et d'équité**.

Mesures collectives et propositions des participant·es

Les mesures collectives les plus soutenues s'accompagnent de propositions concrètes.

En **mobilité**, les participant·es suggèrent de verdier les abords des routes et d'améliorer la desserte du transport collectif.

En **alimentation locale**, on souhaite voir les institutions publiques s'approvisionner localement et soutenir les jardins nourriciers, autant individuels que collectifs.

Pour la **biodiversité**, des idées émergent comme la réduction de la pollution lumineuse, l'ajout de sorties en nature et la création d'objectifs municipaux pour la qualité du ciel étoilé. Plusieurs soulignent aussi l'importance d'intégrer davantage de citoyen·nes dans les comités municipaux.

Ces propositions traduisent un désir d'actions concrètes, ancrées dans les réalités locales.

Opportunités à saisir

Mettre en place des mesures favorables à la biodiversité

Mettre en place des mesures favorables à la biodiversité (forêts nourricières, jardins communautaires, transformation de friches urbaines, mini-forêts urbaines, etc.).

Multiplier les espaces verts accessibles en milieu urbain en transformant des rues vertes, transformation de friches urbaines, jardins communautaires en forêts nourricières, jardins communautaires en forêts nourricières, améliorant la qualité de vie, favorisant la biodiversité et raffraîchissant les milieux de vie en période de chaleur. Ils contribuent aussi à renforcer les liens sociaux et à valoriser les friches urbaines.

Préoccupations possibles

- Nécessité d'entretenir régulier et de collaborer avec le service municipal.
- Confits usagés possibles sur les terrains roulés (stationnement, développement immobilier).
- Risques de ressources pour moduler les échanges et assurer la pérennité des espèces et de l'agencement de la ville.
- Respect des propriétés.

Augmenter l'accès à des espaces verts de proximité, surtout dans les quartiers plus minéralisés.

- Créer des lieux de rencontre et d'éducation environnementale.
- Stimuler l'engagement citoyen et l'agriculture urbaine.
- Améliorer la qualité de l'air, bénéfices à la santé physique et mentale.
- Maintien des îlots de chaleur.
- Réduction des îlots de chaleur.

Quelques propositions des participant·es

Mobilité collective et active

Favoriser le transport multimodal à l'échelle de la MRC

Ajouter des abribus et des stationnements pour vélos

Déneiger les pistes cyclables

Réduire la vitesse, élargir les trottoirs, ajouter des dos-d'âne

Milieux naturels et biodiversité

Soutenir les jardins nourriciers et les arbres fruitiers

Aménager des jardins de pluie derrière l'UQAR

Installer des pavés perméables

Tarifer l'eau pour les piscines privées

Sensibilisation et gouvernance

Sensibiliser les élus·es, fonctionnaires et commerçants

Encourager une communication climatique vulgarisée et ancrée dans le quotidien

Impliquer plus de citoyen·nes dans les comités municipaux

Créer un système de veille communautaire en cas de forte chaleur

Gestion des déchets et économie circulaire

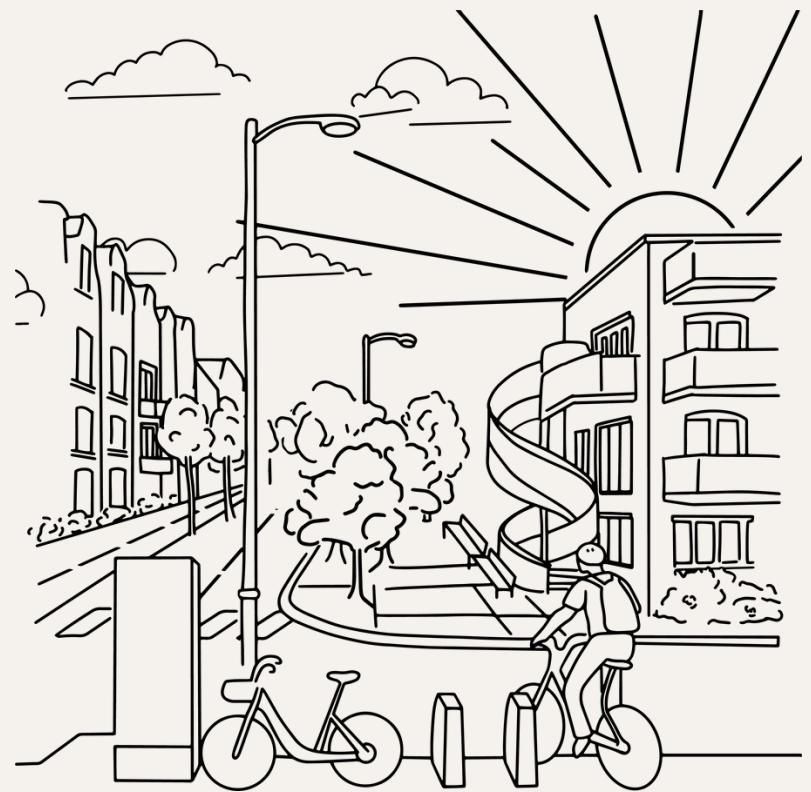
Établir une politique municipale d'événements éco-responsables

Mettre en place des cafés réparation et bibliothèques d'objets

Obliger le compostage dans les écoles et les restaurants

04

Annexes



Qu'est ce que le projet UrbiGES?

Le projet UrbiGES est une vaste démarche de recherche participative menée par l'Université Laval, Futur Simple et Votepour.ca.

Ce projet a pour objectif de mieux comprendre les déterminants de l'action climatique à l'échelle locale, de développer des outils pour accompagner les citoyennes et citoyens dans leur passage à des comportements sobres en carbone, et de soutenir les municipalités dans l'élaboration de leurs plans climat locaux.

Urbi-GES se déploie sur différents territoires, tels que la Ville de Québec et la MRC de Rimouski-Neigette, qui deviennent ainsi de véritables laboratoires participatifs de l'action climatique locale.



Méthode utilisée pour le niveau de favorabilité à la mise en place des mesures sondées en ateliers avec les organisations

Le nombre de réponses par mesure étant limité, l'analyse repose sur une **lecture indicative**, non statistique, des tendances exprimées. Plutôt que de chercher la représentativité, cette démarche vise à capter les **perceptions dominantes** parmi les répondant·es informé·es (personnes engagées dans le processus, parties prenantes locales, etc.).

Chaque réponse est considérée comme significative en tant que **signal qualitatif**, surtout lorsqu'une tendance claire (ex. majorité de « très favorable ») se dégage. Le regroupement des mesures par niveaux d'appui (fort, modéré, partagé) permet ainsi d'identifier **où l'adhésion est plus spontanée** et où un travail de mobilisation ou d'ajustement pourrait être utile.

Par ailleurs, afin de favoriser les échanges et de susciter un premier niveau de consensus multidisciplinaire, les participant·es ont parfois été placés en binômes. Cette modalité d'interaction a enrichi les discussions et contribué à l'émergence d'une lecture partagée des enjeux.

Niveau de favorabilité à la mise en place des mesures sondées en ateliers avec les organisations

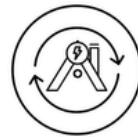
| Mesure | Nombre de votes Très favorable | Nombre de votes Plutôt favorable | Total de votes | Interprétation |
|---------------|---|---|-----------------------|-----------------------|
| 1 | 9 | 2 | 11 | Soutien fort |
| 2 | 7 | 1 | 8 | Soutien fort |
| 3 | 8,5 | 1 | 9,5 | Soutien fort |
| 4 | 5 | 3 | 8 | Soutien modéré |
| 5 | 4 | 3 | 7 | Soutien modéré |
| 6 | 8 | 2 | 10 | Soutien fort |
| 7 | 5 | 4 | 9 | Soutien modéré |
| 8 | 8,5 | 1 | 9,5 | Soutien fort |
| 9 | 7 | 3 | 10 | Soutien fort |
| 10 | 10 | 0 | 10 | Soutien fort |
| 11 | 8 | 0 | 8 | Soutien fort |
| 12 | 8 | 1 | 9 | Soutien fort |
| 13 | 8 | 2 | 10 | Soutien fort |
| 14 | 4 | 4 | 8 | Soutien modéré |

Mesures collectives présentées en ateliers avec les organisations

1. Renforcer l'autonomie alimentaire en mobilisant les acteurs locaux grâce à une stratégie locale et le développement de communautés nourricières.
2. Soutenir les agriculteurs pour adopter des pratiques durables et résilientes, grâce aux aides financières, formations et du soutien technique.
3. Encourager la construction de logements plus compacts et variés tout en favorisant la proximité des commerces.
4. Encourager le développement et le déploiement d'énergies renouvelables locales (ex. réseaux de chaleur, éolien, solaire).
5. Soutenir les initiatives d'économie circulaire : aider les producteurs à mieux organiser leurs activités, choisir des fournisseurs responsables, concevoir des produits durables et recycler ou réutiliser leurs résidus.
6. Mettre en place des bibliothèques d'objets et systèmes d'échange de quartier pour emprunter au lieu d'acheter.
7. Encourager l'usage de vélos, trottinettes électriques et autres modes de transport légers grâce à divers incitatifs.
8. Soutenir des services de partage de véhicules et de vélos (autopartage, vélopartage).
9. Mettre en place des mesures de verdissement et créer des espaces verts favorables à la biodiversité.
10. Protection des milieux naturels, en cohérence avec la cible gouvernementale de 30% de conservation et de protection.
11. Améliorer la résilience de la population face aux vagues de chaleur (ex. plantation d'arbres, lieux de fraîcheur, soutien aux personnes vulnérables).
12. Planifier l'adaptation de certaines infrastructures et bâtiments vulnérables face à l'érosion et à la montée des eaux.
13. Développer des campagnes et des formations pour améliorer la compréhension des enjeux climatiques.
14. Mettre en place des mesures écofiscales (ex. taxe sur les surfaces minéralisées, tarification de l'utilisation de l'eau potable, redevance sur le transport collectif, fonds d'adaptation municipal).

Exemple d'affiche des ateliers organisations

Mesures collectives



Encourager la construction de logements plus compacts et variés (habitations intergénérationnelles, appartements, ajout d'espaces d'habitation sur son terrain) tout en favorisant la proximité des commerces.

Encourager la création de logements compacts et variés — duplex/triplex, appartements, unités intergénérationnelles ou annexes sur un terrain existant — via un assouplissement du zonage et des incitatifs financiers. Cette diversité de tailles et de ressources sollicitées répond aux besoins des personnes aînées, des ménages modestes et des premiers acheteurs. Les petits logements nécessitent moins de matériaux, coûtent moins à chauffer et libèrent du terrain pour d'autres unités. On les concentre près des commerces, services et transports collectifs pour bâtir des quartiers denses, marchables et moins dépendants de l'auto, avec des guides architecturaux simples à l'appui.

| Délai estimé de mise en oeuvre | Ressources sollicitées | Retombées |
|--------------------------------|------------------------|-----------|
| Moyen terme | Moyen | Élevé |

Opportunités à saisir

- Offre diversifiée de logements à coût potentiellement plus accessibles.
- Réduction de la dépendance automobile grâce à des services à distance de marche.
- Dynamisation des artères commerciales par une clientèle de proximité accrue.
- Meilleure utilisation des réseaux d'eau, d'égouts et de transport existants.
- Possibilité de vieillir dans son quartier ou de loger plusieurs générations sous des toits voisins.
- Diminution des émissions liées au chauffage et à la construction d'infrastructures périphériques.

Préoccupations possibles

- Craindre d'une hausse de la densité perçue : circulation, stationnement et bruit.
- Appréhension de voir le caractère architectural ou patrimonial du secteur altéré.
- Capacité des réseaux (écoles, parcs, égouts) à absorber la population supplémentaire.
- Complexité réglementaire (zonage, normes de stationnement, hauteur) et coût pour les promoteurs ou propriétaires.
- Acceptation sociale incertaine si la consultation ou l'encadrement architectural est jugé insuffisant.

Exemple d'affiche des ateliers organisations

Mesures
collectives



Si cette intervention, mesure ou politique se déploie dans votre milieu de vie, à quel point seriez-vous favorable à sa mise en place ?

Très favorable

Pourquoi ?

Plutôt favorable

Plutôt défavorable

Très défavorable



VOTEPOUR.CA ————— © 2025

Exemple d'affiche des ateliers organisations

Mesures collectives



Vous êtes en accord avec des éléments ?
Dites-nous lesquels et pourquoi.

Vous êtes en désaccord avec certains éléments ?
Dites-nous lesquels et pourquoi.

Selon vous, quels sont les impacts positifs si la mesure est déployée dans votre milieu ?

Selon-vous, quels sont les impacts négatifs si la mesure est déployée dans votre milieu ?



Méthode utilisée pour caractériser le soutien aux mesures sondées en ateliers avec les organisations

Ce qui fait vraiment la différence dans le soutien d'une politique ou mesure climatique, ce sont trois perceptions :

- **UTILITÉ**

Est-ce que la politique est jugée efficace pour réduire les émissions de GES ou protéger la communauté?

- **ÉQUITÉ**

Est-ce qu'elle est juste pour les personnes en situation de vulnérabilité ?

- **COMPRÉHENSION ET CLARTÉ**

Est-ce que la mesure est expliquée de façon simple et compréhensible? Est-ce que ses effets concrets sont prévisibles pour les citoyen·nes (ex. savoir si leur foyer en bénéficiera ou en subira des coûts)?

Ce ne sont ni les connaissances scientifiques, ni même l'inquiétude face au climat qui déterminent le soutien à l'action publique. C'est la **perception** que la politique ou la mesure climatique est utile, équitable, compréhensible.

Méthode utilisée pour évaluer l'adhésion aux mesures individuelles à partir des intentions d'agir en ateliers avec les citoyen·nes

Lors des ateliers citoyens, chaque groupe était invité à se prononcer sur une série d'actions individuelles en lien avec la transition écologique. Pour chaque action, les citoyen·nes devaient indiquer **s'ils ou elles étaient déjà en action, souhaitaient l'essayer ou ne souhaitaient pas la mettre en œuvre**. Ils et elles pouvaient également apposer des post-it pour expliquer leurs choix.

Les votes étaient comptabilisés par groupe, ce qui permet d'identifier les gestes **les plus soutenus ou les plus discutés à l'échelle locale**. Même si certains groupes ont pu dépasser le nombre prévu de votes, les résultats offrent un aperçu qualitatif des préférences et intentions d'action exprimées.

L'analyse repose donc sur une **lecture indicative** des tendances, en croisant les votes enregistrés avec les commentaires déposés sur post-it. Cette combinaison permet d'interpréter non seulement les **niveaux d'adhésion**, mais aussi **les conditions, freins ou propositions** associées à chaque geste.

Mesures individuelles présentées en ateliers avec les citoyen·nes

1. Prendre le vélo pour se rendre à son travail.
2. Faire du covoiturage ou pratiquer l'autopartage.
3. Prendre l'autobus pour se rendre au travail
4. S'inscrire à des paniers de légumes.
5. Acheter des produits locaux et de saison.
6. Acheter moins de viande mais de meilleure qualité.
7. Composter ses matières organiques.
8. Minimiser le plus possible son gaspillage alimentaire.
9. Utiliser des produits réutilisables plutôt que jetables.
10. Minimiser au maximum ses déchets.
11. Construire ou rénover son domicile pour limiter sa consommation énergétique.
12. Installer une pompe à chaleur dans son habitation.
13. Choisir des électroménagers écoénergétiques.
14. Jardiner sans pesticide.
15. Planter des arbres ou arbustes d'espèces locales.
16. Réduire la tonte de la pelouse et laisser des zones naturelles.
17. Aménager des protections contre les inondations à son domicile.
18. Installer un récupérateur d'eau de pluie pour les périodes de sécheresse.
19. Préparer une trousse d'urgence en cas de coupure d'électricité, inondations ou tempêtes.

Niveau d'adhésion aux mesures individuelles à partir des intentions d'agir en ateliers avec les citoyen·nes

| Mesure | Nombre de votes En action/ souhaite essayer | Nombre de votes Ne souhaite pas essayer | Total de votes | Interprétation |
|--------|--|--|----------------|------------------|
| 1 | 5 | 3 | 8 | Adhésion modérée |
| 2 | 7 | 1 | 8 | Adhésion forte |
| 3 | 2 | 4 | 6 | Adhésion faible |
| 4 | 3 | 3 | 6 | Adhésion faible |
| 5 | 8 | 0 | 8 | Adhésion forte |
| 6 | 5 | 1 | 6 | Adhésion forte |
| 7 | 3 | 1 | 4 | Adhésion modérée |
| 8 | 5 | 0 | 5 | Adhésion forte |
| 9 | 3 | 0 | 3 | Adhésion modérée |
| 10 | 2 | 3 | 5 | Adhésion faible |
| 11 | 7 | 0 | 7 | Adhésion forte |
| 12 | 1 | 3 | 4 | Adhésion faible |
| 13 | 1 | 3 | 4 | Adhésion faible |
| 14 | 5 | 1 | 6 | Adhésion forte |

| Mesure | Nombre de votes En action/ souhaite essayer | Nombre de votes Ne souhaite pas essayer | Total de votes | Interprétation |
|--------|---|--|-------------------|------------------|
| 15 | 3 | 3 | 6 | Adhésion modérée |
| 16 | 3 | 1 | 4 | Adhésion forte |
| 17 | 1 | 5 | 6 | Adhésion faible |
| 18 | 6 | 1 | 7 | Adhésion forte |
| 19 | 5 | 1 | 6 | Adhésion forte |

Exemple d'affiche des ateliers citoyens

Priorités d'actions individuelles



À votre échelle, que faites-vous ou avez-vous envie de faire sur une base régulière ?

Mobilité collective et active

Prendre le vélo pour se rendre à son travail

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Alimentation locale et agriculture urbaine

S'inscrire à des paniers de légumes

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Gestion des déchets et économie circulaire

Composter ses matières organiques

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Utiliser des produits réutilisables plutôt que jetables

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Faire du covoiturage ou pratiquer l'autopartage

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Acheter des produits locaux et de saison

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Minimiser le plus possible son gaspillage alimentaire

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Minimiser au maximum ses déchets

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Prendre l'autobus pour se rendre au travail

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Acheter moins de viande mais de meilleure qualité

| | |
|---|------------------------------|
| Je suis déjà en action ou souhaite essayer. | Je ne souhaite pas le faire. |
|---|------------------------------|

Vous sentez-vous capable de faire autre chose en lien avec ces thématiques ?

Méthode pour évaluer l'adhésion aux mesures collectives à partir des intentions d'agir en ateliers avec les citoyen·nes

Les résultats présentés proviennent des exercices de priorisation réalisés en groupe durant les ateliers citoyens. Pour chaque thématique, les participant·es disposaient de trois votes à apposer sur les actions qu'ils et elles jugeaient **prioritaires**. Ces choix étaient souvent accompagnés de commentaires justifiant la sélection ou suggérant des ajustements.

Cette démarche qualitative ne vise pas la représentativité statistique, mais permet de faire émerger les **préférences dominantes** ainsi que les **freins perçus**. Les niveaux de priorisation observés (**adhésion forte, modérée ou faible**) sont interprétés comme des signaux utiles pour orienter les efforts municipaux.

Les suggestions additionnelles recueillies par post-its viennent enrichir la réflexion sur les leviers d'action adaptés aux réalités locales.

Mesures collectives présentées en ateliers avec les citoyen·nes

1. Soutenir des services de partage de véhicules et de vélos (autopartage, vélopartage).
2. Encourager l'usage de vélos, trottinettes électriques et autres modes de transport légers grâce à divers incitatifs.
3. Développer un réseau de voies cyclables et de trottoirs sécuritaires et continus, en considérant la cohabitation des différents usagers de la route.
4. Demander au gouvernement provincial, par le biais d'une régie, un financement adéquat du transport collectif.
5. Proposer un programme pour faciliter l'accès à du matériel et à des installations de mobilité active (ex. remorques à vélo, casques, lumières, points d'accès sanitaires, fontaine d'eau, aires de repos).
6. Renforcer l'autonomie alimentaire en mobilisant les actrices et acteurs locaux grâce à une stratégie locale et le développement de communautés nourricières.
7. Protéger les terres agricoles pour éviter qu'elles soient transformées à d'autres usages. Faciliter l'accès pour la relève et la diversité de productions.
8. Soutenir les agriculteur·trice·s pour adopter des pratiques durables et résilientes (agriculture régénératrice, agroécologie), grâce aux aides financières, formations et soutien technique.
9. Organiser des ateliers pour encourager une alimentation locale, de saison, et avec moins de viande.
10. Améliorer les services dédiés à la récupération, la réparation, le réemploi et le partage d'objets (ex. réutilisation de matériaux issus d'une démolition ou d'une construction, plateforme de dons et d'achat, valorisation des encombrants, etc.).
11. Mettre en place un programme de sensibilisation pour encourager la réduction des déchets à la source (campagnes, ateliers ou défis citoyens).
12. Soutenir les initiatives d'économie circulaire : aider les producteur·trice·s à mieux organiser leurs activités, choisir des fournisseurs responsables, concevoir des produits durables et recycler ou réutiliser leurs résidus.
13. Mettre en place des bibliothèques d'objets et systèmes d'échange de quartier pour emprunter au lieu d'acheter.

-
- 14. Encourager la construction de logements plus compacts et variés (habitations intergénérationnelles, appartements, ajout d'espaces d'habitation sur son terrain) tout en favorisant la proximité des commerces.
 - 15. Encourager le développement et le déploiement d'énergies renouvelables locales (ex. biomasse forestière, réseaux de chaleur, parcs éoliens, panneaux solaires).
 - 16. Promouvoir l'écoconstruction : encourager des maisons durables, bien isolées et économes en énergie, en favorisant l'utilisation de matériaux écologiques, une bonne orientation solaire, et une meilleure gestion de l'eau, par la sensibilisation, la formation et la réglementation.
 - 17. Installer plus de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques.
 - 18. Créer des corridors écologiques pour relier les milieux naturels (ex. projets de conservation, ententes volontaires avec des propriétaires privés, etc.).
 - 19. Soutenir des projets de restauration des milieux naturels et freiner l'artificialisation des sols.
 - 20. Mettre en place des mesures de verdissement et créer des espaces verts favorables à la biodiversité (ex. forêts nourricières, jardins communautaires, ruelles vertes, transformation de friches urbaines, mini-forêts).
 - 21. Protection des milieux naturels, en cohérence avec la cible gouvernementale de 30 % de conservation et de protection (milieux humides, forêts urbaines, cours d'eau et lacs, côtes).
 - 22. Planifier l'adaptation de certaines infrastructures et bâtiments vulnérables face à l'érosion et à la montée des eaux (ex. relocalisation, protection).
 - 23. Améliorer la résilience de la population face aux vagues de chaleur (ex. plantation d'arbres, lieux de fraîcheur, soutien aux personnes vulnérables, isolation des habitations, espaces publics tempérés).
 - 24. Réaménager les espaces publics pour mieux gérer les eaux de pluie (jardins de pluie, rues perméables, déminéralisation).

25. Mettre en place des actions pour mieux résister aux sécheresses (ex. planter des espèces adaptées, protéger les zones de recharge d'eau potable, restreindre l'arrosage extérieur en cas de sécheresse prolongée).

26. Offrir aux citoyen·ne·s des outils interactifs pour suivre leur consommation d'eau, de déchets, ou leur empreinte carbone.

27. Développer des campagnes et des formations pour améliorer la compréhension des enjeux climatiques.

28. Mettre en place des mesures écofiscales (ex. taxe sur les surfaces minéralisées, tarification de l'utilisation de l'eau potable, redevance sur le transport collectif, fonds d'adaptation municipal).

29. Créer des outils pratiques pour aider les citoyen·ne·s à faire des choix avantageux pour leur qualité de vie (ex. guide pour rénover sa maison de façon plus économique, guide pour mieux utiliser son terrain, feuillet pour évaluer les impacts de ses grands choix de vie).

Niveau d'adhésion aux mesures collectives à partir des intentions d'agir en ateliers avec les citoyen·nes

| Mesure | Nombre de votes Prioritaire | Nombre de votes Non Prioritaire | Total de votes | Interprétation |
|--------|-----------------------------|---------------------------------|----------------|------------------|
| 1 | 8 | 2 | 10 | Adhésion forte |
| 2 | 3 | 1 | 4 | Adhésion modérée |
| 3 | 11 | 2 | 13 | Adhésion forte |
| 4 | 13 | 0 | 13 | Adhésion forte |
| 5 | 5 | 2 | 7 | Adhésion modérée |
| 6 | 8 | 1 | 9 | Adhésion forte |
| 7 | 10 | 1 | 11 | Adhésion forte |
| 8 | 11 | 1 | 12 | Adhésion forte |
| 9 | 4 | 2 | 6 | Adhésion modérée |
| 10 | 7 | 1 | 8 | Adhésion forte |
| 11 | 8 | 0 | 8 | Adhésion forte |
| 12 | 7 | 0 | 7 | Adhésion forte |
| 13 | 7 | 2 | 9 | Adhésion forte |
| 14 | 11 | 0 | 11 | Adhésion forte |
| 15 | 5 | 4 | 9 | Adhésion faible |

| Mesure | Nombre de votes Prioritaire | Nombre de votes Non Prioritaire | Total de votes | Interprétation |
|---------------|--|--|-----------------------|-----------------------|
| 16 | 9 | 1 | 10 | Adhésion forte |
| 17 | 2 | 4 | 6 | Adhésion faible |
| 18 | 8 | 0 | 8 | Adhésion forte |
| 19 | 8 | 0 | 8 | Adhésion forte |
| 20 | 9 | 0 | 9 | Adhésion forte |
| 21 | 12 | 2 | 14 | Adhésion forte |
| 22 | 2 | 0 | 2 | Adhésion faible |
| 23 | 11 | 0 | 11 | Adhésion forte |
| 24 | 6 | 0 | 6 | Adhésion modérée |
| 25 | 11 | 0 | 11 | Adhésion forte |
| 26 | 4 | 1 | 5 | Adhésion modérée |
| 27 | 10 | 2 | 12 | Adhésion forte |
| 28 | 11 | 1 | 12 | Adhésion forte |
| 29 | 4 | 1 | 5 | Adhésion modérée |

Exemple d'affiche des ateliers citoyens

Priorités d'actions collectives



Alimentation locale et agriculture : Quelles actions sont à prioriser selon vous ?

| Renforcer l'autonomie alimentaire en mobilisant les actrices et acteurs locaux grâce à une stratégie locale et le développement de communautés nourricières. | | |
|---|------------------------------------|--------|
| Ressources sollicitées : | Moyen | \$\$\$ |
| Délai estimé de mise en oeuvre : | Moyen 2-5 ans | ⌚⌚ |
| Porteur de l'action : | MRC et municipalités | |
| Retombées : | Élevé | |
| Ceci est une priorité | Ceci n'est pas une priorité | |
| Pourquoi ? | Pourquoi ? | |

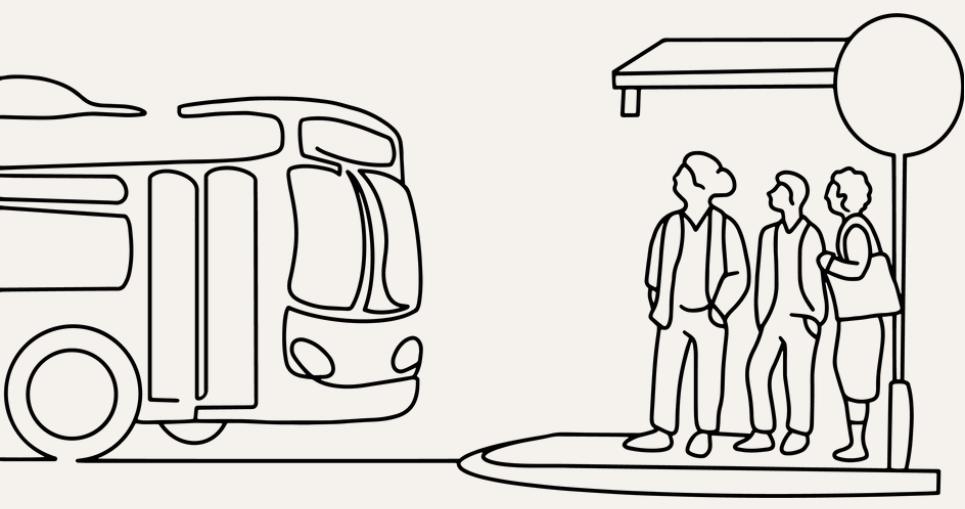
Protéger les terres agricoles pour éviter qu'elles soient transformées à d'autres usages. Faciliter l'accès pour la relève et la diversité de productions.

| | | |
|----------------------------------|--------------------------|----------|
| Ressources sollicitées : | Élevé | \$\$\$\$ |
| Délai estimé de mise en oeuvre : | Élevé +5 ans | ⌚⌚⌚ |
| Porteur de l'action : | MRC de Rimouski-Neigette | |
| Retombées : | Élevé | |

Selon-vous, qu'est ce que la MRC et les municipalités peuvent faire pour agir sur l'alimentation locale et l'agriculture ?



VOTEPOUR.CA ————— © 2025



VOTEPOUR.CA / ACTION
CLIMATIQUE

